

COMMISSION COUPES

Extrait de la réunion de la Commission Régionale des Coupes :

COUPE DE FRANCE

OUVERTURE DES ENGAGEMENTS :

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via **FOOTCLUBS** des engagements pour l'édition 2021/2022 de la Coupe de France (seniors libres).

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.

Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord sur FOOTCLUBS (sans cet accord, l'engagement n'est pas validé).

La date limite d'engagement est fixée au **15 Juin 2021 (dernier délai)**.

Droit d'engagement : 52 €uros